

TAXE D'APPRENTISSAGE



TÉLÉCOM SAINT-ÉTIENNE VOUS ACCOMPAGNE DANS LA FORMATION DE VOS FUTURS COLLABORATEURS DANS LE DOMAINE DU NUMÉRIQUE !

NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

INFORMATIQUE, ÉLECTRONIQUE,
TÉLÉCOM, RÉSEAUX,
PHOTONIQUE, IMAGE

COMMUNICATION NUMÉRIQUE,
JOURNALISME WEB,
WEBDESIGN

Laurent Lafferrère, Manager chez Sopra Steria,
secteur de la transformation numérique

« L'écoute du marché IT, de ses acteurs ainsi que la compréhension des enjeux de demain sont les points forts portés par Télécom St-Etienne. L'expérience nous montre que les étudiants de TSE saisissent nos attentes et savent s'intégrer dans nos métiers. Nous versons donc cette taxe pour participer à la formation des étudiants via une dynamique de partenariat. »



3 RAISONS DE NOUS SOUTENIR

- 1 GAGNEZ EN **VISIBILITÉ** AUPRÈS DE NOS ÉTUDIANTS POUR VOS OFFRES DE STAGES, PROJETS, ALTERNANCES ET EMPLOIS
- 2 PARTICIPEZ À NOS **ÉVÉNEMENTS ENTREPRISES** ET RENCONTREZ NOS ÉTUDIANTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE
- 3 BÉNÉFICIEZ DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT POUR VOS ACTIVITÉS DE **RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION**

Pierre Jourdat, Directeur Technique chez
Astrée Software, éditeur et intégrateur de
logiciel pour l'industrie

« Les ingénieurs formés à Télécom Saint-Etienne savent et aiment généralement apprendre, ce qui dans nos métiers est très important. Ils n'ont pas de difficultés à appréhender des concepts compliqués. Dans le cadre de notre collaboration avec Télécom Saint-Etienne, il nous paraît logique de contribuer à son bon développement en versant la Taxe d'Apprentissage. »



+500

Stages, contrats d'alternance
& projets chaque année.

UTILISATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2020

- Adaptation à la crise sanitaire COVID**
 Renforcement des infrastructures informatiques (serveurs...), achat de Licence (Matlab...) pour permettre aux étudiants de suivre les cours à distance.
 Passage du traditionnel Forum Entreprise de l'école en virtuel.
- Investissement matériel**
 Achat de PC, tablettes graphiques, aménagement de salles.
- Formation**
 Déploiement de la 3ème année de notre formation par apprentissage «Data Engineering».

PROJETS 2021

- Ouverture du Bachelor «Global Communication & Digital Design»**
 Domaines de compétences en communication, informatique, traitement des données.
 Investissement en matériel audiovisuel.
- Déploiement du Master international «Imaging Technologies for eXtended Reality»**
 Domaines de compétences en réalité augmentée, réalité virtuelle, IA, image, informatique.
 Investissement en carte graphique, équipement de réalité virtuelle, Intelligence artificielle...

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À TÉLÉCOM SAINT-ÉTIENNE ?

TAXE D'APPRENTISSAGE 0,68% DE LA MASSE SALARIALE

CONTRIBUTION
À LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
OU SOLDE DE LA TAXE
D'APPRENTISSAGE

(= Hors Quota)
13%

TAXE
D'APPRENTISSAGE

(= Quota)
87%

↓
VERSEMENT DIRECT
À TÉLÉCOM
SAINT-ÉTIENNE

- Télécom Saint-Étienne est éligible au solde de la taxe d'apprentissage au titre de la fraction hors-quota, pour 8 de ses formations.
- Vous devez **obligatoirement** flécher un établissement
- Versement direct à Télécom Saint-Étienne par chèque ou virement des 13% du solde de la Taxe d'Apprentissage
- Versement du 1^{er} janvier au 31 mai 2021**

COMMENT PROCEDER ?

- Remplissez le bordereau de versement ci-joint accompagné de votre règlement (si règlement par chèque)

À ENVOYER ICI :

Télécom Saint-Étienne
Taxe d'apprentissage
25 rue Rémy Annino
42000 Saint-Étienne
entreprises@telecom-st-etienne.fr

Nous vous enverrons un reçu libératoire afin que vous puissiez attester de la preuve de votre versement.

VOTRE CONTACT TAXE D'APPRENTISSAGE 2021:

entreprises@telecom-st-etienne.fr

Service relations entreprises

Audrey D'ANGELO
Chargée de relations entreprises
04 77 91 58 52

Bérenger LACOMBE,
Chargé de mission Innovation et Entrepreneuriat
06 24 54 26 85

Plus de détails sur la
procédure & estimation
du montant de votre TA

Retrouvez les derniers
décrets et modalités de
versement en temps réel sur
notre site internet :
www.telecom-st-etienne.fr



CONTRIBUTION A LA FORMATION PROFESSIONNELLE - SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Télécom Saint-Etienne est éligible au **solde de la Taxe d'Apprentissage** au titre de ses 8 formations.

En 2021, vous devez obligatoirement flécher un établissement : **choisissez Télécom Saint-Etienne en versant les 13% du solde de la Taxe d'apprentissage.**

Votre contribution doit être versée **directement à Télécom Saint-Etienne**, sans intermédiation, par chèque ou virement.

VOTRE ENTREPRISE	
NOM DE L'ENTREPRISE	
ADRESSE	
CODE POSTAL ET VILLE	
NUMERO SIRET	
NUMERO TVA INTRA	
LE/LA RESPONSABLE TAXE D'APPRENTISSAGE	
NOM ET PRENOM	
FONCTION	
NUMERO DE TELEPHONE	
ADRESSE EMAIL	

VERSEMENT AU TITRE DES FORMATIONS (cochez les cases correspondantes) :

- Diplôme d'ingénieur de Télécom Saint-Étienne
- Diplôme d'ingénieur de Télécom Saint-Étienne en apprentissage « Image & Photonique, Smart-Industries »
- Diplôme d'ingénieur de Télécom Saint-Étienne en apprentissage « Data engineering »
- Diplôme d'université Cycle Initial en Technologie de l'information
- Master Imaging Technologies for eXtended Reality
- Master Information, Communication parcours Innovation, design et numérique
- Licence Information, Communication parcours Innovation, design et numérique
- Bachelor Global Communication & Digital Design

Règlement par (cochez la case correspondante) :

- Chèque (à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Jean Monnet)
- Virement

Montant du versement (0,68% de la masse salariale)x13%	€
---	---

N° SIRET UNIVERSITE JEAN MONNET : 194 210 951 00423
N° SIRET TELECOM SAINT-ETIENNE : 194 210 951 00456
CODE UAI TELECOM SAINT-ETIENNE : 042 20 26 Z

RIB :

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CODE
BANQUE

CODE
GUICHET

COMPTE N°

CLÉ
RIB

TITULAIRE DU COMPTE

10071

42000

00001002885

67

UNIVERSITÉ JEAN MONNET
10 RUE TRÉFILIERIE
CS 82301
42023 SAINT-ETIENNE CEDEX 2

CODE IBAN
CODE BIC

FR76 1007 1420 0000 0010 0288 567
TRPUFRP1

DOMICILIATION

DDFIP Direction départementale finances publiques
11 rue Mi-Carême, 42000 Saint-Etienne
Tel : 04 77 47 87 31

Merci d'envoyer ce document dûment complété, accompagné de votre règlement (si règlement par chèque), **avant le 31 mai 2021** à :

Télécom Saint-Etienne
Taxe d'apprentissage
25 rue Rémy Annino
42000 Saint-Etienne
ou par email à

entreprises@telecom-st-etienne.fr

Une fois votre versement réceptionné, Télécom Saint-Etienne vous enverra un **reçu libératoire** afin que vous puissiez attester de la preuve de votre versement.

Retrouvez toutes les informations sur la plaquette ci-jointe et sur :
www.telecom-st-etienne.fr/entreprise/taxe-dapprentissage/

VOTRE CONTACT TAXE D'APPRENTISSAGE 2021:
entreprises@telecom-st-etienne.fr

Service relations entreprises

Audrey D'ANGELO
Chargée de relations entreprises
04 77 91 58 52

Bérenger LACOMBE,
Chargé de mission Innovation et Entrepreneuriat
06 24 54 26 85